



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Apprentissage du français à l'étranger, notamment en Afrique

Question écrite n° 11358

Texte de la question

M. M'jid El Guerrab interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'apprentissage du français à l'étranger et, notamment, sur le continent africain. Le Président de la République avait lui-même rappelé, lors de son discours à l'université de Ouagadougou, le 28 novembre 2017, la nécessité de développer une francophonie « conquérante ». Il semble naturel de faire de la francophonie l'un des outils majeurs de la coopération en Afrique, notamment d'un point de vue universitaire. Les ambitions du Gouvernement concernant le développement de la francophonie semblent claires et s'inscrivent dans la lignée de l'Organisation internationale de la francophonie qui prévoit une augmentation continue du nombre de Francophones. Malgré les contraintes budgétaires, il semble possible de trouver des solutions pratiques, comme le développement d'échanges universitaires avec l'Afrique. Il lui demande donc si des réflexions sont menées en ce sens au sein du ministère. Il souhaiterait également savoir ce qui est actuellement entrepris par le ministère pour favoriser la diffusion du français dans le monde, en particulier sur le continent africain.

Texte de la réponse

Les objectifs du Gouvernement français en matière de francophonie ont été exposés par le Président de la République dans son discours intitulé « L'ambition pour la langue française et le plurilinguisme, » prononcé à l'Institut de France le 20 mars 2018. Le Président de la République souhaite que la France, dans l'action qu'elle mène à l'international, réaffirme son engagement fort pour l'éducation en investissant dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation mais aussi dans son aide bilatérale pour l'éducation, et notamment l'éducation des jeunes filles en Afrique et tout particulièrement au Sahel. Il a rappelé que la formation des maîtres constitue une priorité. Il importe de continuer à accompagner: - le déploiement à tous les pays d'Afrique francophone du Programme d'accompagnement des enseignants Apprendre réalisé en lien avec les agences de l'OIF; - la création d'un fonds pour améliorer l'accessibilité aux ressources pédagogiques; - la mobilisation du ministère français de l'Éducation nationale et de ses opérateurs pour proposer des dispositifs innovants de formation initiale et continue; - le renforcement des actions bilatérales menées par nos ambassades. La stratégie française pour la francophonie s'appuiera sur des initiatives telles que la mise en place d'un volontariat international pour le français à destination des pays prioritaires et le doublement du nombre de missions du service civique sur cet enjeu. Le Président de la République souhaite donner un élan nouveau aux lycées français (500 établissements dans le monde accueillant 350 000 élèves), qui constituent la colonne vertébrale de notre offre d'enseignement à travers le monde. Ce réseau sera consolidé, dynamisé pour garantir sa pérennité et répondre à la demande croissante. Des pôles régionaux de formation seront créés pour former les nouveaux enseignants et des partenariats seront noués pour que dans les systèmes éducatifs étrangers, le français soit davantage, et mieux enseigné. Pour accompagner le développement des filières bilingues francophones, la mission de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en la matière sera renforcée. L'objectif est qu'en 2022, le réseau des écoles proposant des sections bilingues francophones de qualité portant le label France Education regroupe 500 établissements contre les quelque 209 actuellement. Des mesures seront prises également dans le domaine de l'enseignement supérieur, afin que nos établissements s'implantent

hors de nos frontières et se regroupent dans des campus, comme par exemple au Maroc, au Sénégal, en Tunisie avec la future université franco-tunisienne de l'Afrique et de la Méditerranée. Il s'agit de doubler dans ces formations le nombre d'élèves en 2022.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11358

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6764

Réponse publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 123